

Présidence de M. Claude Bonnard, président

Membres absents excusés : Philippe Clivaz ; Thérèse de Meuron ; Marie Deveaud ; Fabrice Ghelfi ; Marie-Claude Hofner ; Sandrine Junod ; Blaise Michel Pitton ; Maxline Stettler ; Elena Torriani ; Anna Zürcher.

Membres absents non excusés : Caroline Alvarez ; Marie-Ange Brélaz-Buchs ; Ntumba Kahumbu ; Sylvie Favre Truffer ; Maria Velasco.

Membres présents	85
Membres absents excusés	10
Membres absents non excusés	5
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 40, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Rapport s/ rapport-préavis

**Rapport-préavis N° 2008/29 : Projet Métamorphose. Etat des études.
Réponse à la pétition de M. Jacques Knöpfli et consorts.
Restructuration du réseau de gaz : déplacement du poste de détente et de comptage de Vidy, construction d'un gazoduc 5 bar Bourget-Malley et remplacement du poste de comptage de Malley.**

Rapporteur : M. Claude-Alain Voiblet (UDC)

Discussion

Claude Mettraux (LE) ; Elisabeth Müller (Les Verts) ; Diane Gilliard (AGT) ; Ulrich Doepper (Les Verts) ; Alain Hubler (AGT) ; Florence Germond (SOC) ; Jean-Luc Chollet (UDC) qui dépose l'amendement suivant concernant la conclusion 1 du rapport de commission ; Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Florence Germond (SOC) ; Jean-Luc Chollet (UDC) ; Axel Marion (LE) ; Magali Zuercher (SOC) ; Ulrich Doepper (Les Verts) ; Françoise Longchamp (LE) ; Olivier Français, directeur des travaux ; Diane Gilliard (AGT) ; Florence Germond (SOC) ; Daniel Brélaz, syndic ; Jean-Yves Pidoux, directeur des SI ; Alain Hubler (AGT) ; Olivier Français, directeur des travaux ; Daniel Brélaz, syndic ; Françoise Longchamp (LE) ; Olivier Français, directeur des travaux ; Nicolas Gillard (LE) ; Roland Rapaz (SOC) ; Myriam Tétaz (AGT) ; Yves Ferrari (Les Verts) ; Alain Hubler (AGT) ; Olivier Français, directeur des travaux ; Daniel Brélaz, syndic ; Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Myriam Tétaz (AGT) ; Daniel Brélaz, syndic.

Amendement à la conclusion 1 du rapport de la commission
Dépôt

« Retour au texte conclusif de la Municipalité »

Vote s/ amendement

Par 48 non, 31 oui et 1 abstention, le Conseil **refuse** l'amendement déposé par M. Jean-Luc Chollet.

Vote sur le rapport-préavis

Le Conseil, à une très large majorité, **décide** :

1. de prendre acte de l'état d'avancement du projet Métamorphose et de l'état d'avancement des études concernant le plan directeur des jardins familiaux, la recherche de variantes d'implantation pour le stade d'athlétisme, la valeur et l'état du stade de la Pontaise, la concertation intercommunale, demandées par le Conseil lors de l'adoption du rapport-préavis n° 2007/19 ;
2. de prendre acte de l'aboutissement de l'étude concernant les divergences entre Métamorphose et la réglementation ainsi que de l'évaluation environnementale stratégique, demandées par le Conseil lors de l'adoption du rapport-préavis n° 2007/19 ;
3. d'adopter la réponse de la Municipalité à la pétition de M. Jacques Knöpfli et consorts « pour le maintien des jardins familiaux de Vidy, Lausanne » ;
4. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 9'560'000.– pour le déplacement du poste de détente et de comptage du gaz de Vidy au Bourget, la réalisation d'un gazoduc 5 bar entre le Bourget et Malley et le remplacement du poste de détente et de comptage de Malley ;
5. d'autoriser la Municipalité à calculer et enregistrer en fonction des dépenses réelles les charges d'intérêts et d'amortissements ainsi que les prestations de personnel internes relatives à ces investissements ;
6. de balancer par imputation sur le crédit mentionné au point 4 cidessus le montant de Fr. 121'000.– prélevé sur le compte ouvert par le rapport-préavis n° 2007/19 pour la réalisation des études préliminaires nécessaires dans le cadre du projet Métamorphose.

Rapport s/ motion

Motion de Mme Natacha Litzistorf et consorts pour un projet pilote de péage urbain à Lausanne

Rapportrice : Mme Magali Zuercher

Discussion

Gilles Meystre (LE) ; Françoise Longchamp (LE) ; Jean-Luc Chollet (UDC) ; Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Martine Fiora-Guttman (LE) ; Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Alain Hubler (AGT) ; Solange Peters (SOC) ; Françoise Longchamp (LE) ; Serge Segura (LE) ; Natacha Litzistorf (Les Verts) ; Jacques

Pernet (LE) ; Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Nicolas Gillard (LE) ; Cédric Fracheboud (UDC) ; Natacha Litzistorf (Les Verts) ; Daniel Brélaz, syndic ; Olivier Français, directeur des travaux ; Claude-Alain Voiblet (UDC) qui demande le vote nominal ; Martine Fiora-Guttman (LE) ; Magali Zuercher (SOC)

Vote

Le Conseil, par 39 oui, 36 non et 5 abstentions, **décide** :

1. de transformer cette motion en un postulat demandant une étude de faisabilité portant sur la mise en place d'un péage urbain à Lausanne ;
2. de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Détail du vote nominal

Oui : Biéler Benoît, Chautems Jean-Marie, Chessex Luc, Cosandey Monique, Doepper Ulrich, Dolivo Jean-Michel, Egli Andrea, Ferrari Yves, Freymond Sylvie, Germond Florence, Gilliard Diane, Graber Nicole, Grin Claude, Guidetti Laurent, Hubler Alain, Knecht Evelyne, Litzistorf Natacha, Mach André, Matthey Isabelle, Mayor Isabelle, Michaud Gigon Sophie, Michel Stéphane, Mivelaz Philippe, Müller Elisabeth, Nsengimana Nkiko, Ostermann Roland, Payot David, Peters Solange, Philippoz Roland, Rastorfer Jacques-Etienne, Rossi Vincent, Ruiz Francisco, Salzmann Yvan, Santschi Pierre, Tétaz Myriam, Thambipillai Namasivayam, Trezzini Giampiero, Voutat Marlène, , Zuercher Magali (39)

Non : Abbet Raphaël, Ansermet Eddy, Bérard Marlène, Cachin Jean-François, Calame Maurice, Cavin Yves-André, Chollet Jean-Luc, Da Silva Adozinda, De Haller Xavier, Fiora-Guttman Martine, Fracheboud Cédric, Gaudard Guy-Pascal, Gillard Nicolas, Graf Albert, Grin Nicole, Hildbrand Pierre Antoine, Jacquat Philippe, Longchamp Françoise, Marion Axel, Martin Olivier, Mettraux Claude, Meylan Gisèle-Claire, Meylan Jean, Meystre Gilles, Pache Denis, Pache Stéphanie, Pernet Jacques, Picard Bertrand, Pittet Francis, Ruiz Rebecca Saugeon Esther, Schaller-Curiotto Graziella, Segura Serge, Truan Isabelle, Voiblet Claude-Alain ; Wermelinger Elisabeth (36)

Abstention : Bergmann Sylvianne ; Bettens Jean-Charles ; Huguenet François ; Rapaz Roland ; Schlachter Thomas (5)

M. le Président désire passer maintenant au traitement des initiatives. Mme Martine Fiora-Guttman (LE) dépose une motion d'ordre demandant que les débats de ce soir s'arrêtent là. M. le Président met en discussion la motion d'ordre.

Discussion sur la motion d'ordre

Yves Ferrari (Les Verts) ; Jean-Luc Chollet (UDC) ; Nicolas Gillard (LE).

Vote sur la motion d'ordre

Le Conseil, à une nette majorité, **refuse** la motion d'ordre déposée par Mme

Martine Fiora-Guttman (LE).

Le président passe donc au traitement des initiatives.

Postulat

de M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE) « Des livres accessibles à tous grâce aux bouquinistes »

Elisabeth Wermelinger (SOC) demande que ce postulat soit renvoyé à une commission. Sa demande est appuyée par le nombre suffisant de voix.

Le Conseil **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à une commission.

Postulat

de M. Claude-Alain Voiblet (UDC) « Puits de carbone, notre ville a-t-elle un potentiel à exploiter ? »

Florence Germond (SOC) demande que ce postulat soit renvoyé à une commission. Sa demande est appuyée par le nombre suffisant de voix.

Le Conseil **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à une commission.

Postulat

de M. Roland Rapaz (SOC) et consorts « Vivre ensemble à Lausanne, dans nos quartiers : contribution à la construction d'un lien social fort »

L'auteur demande que son postulat soit renvoyé à une commission. Sa demande est appuyée par le nombre suffisant de voix.

Le Conseil **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à une commission.

Postulat

de Mme Florence Germond (SOC) pour renforcer la prévention de la violence et celle liée à la consommation excessive d'alcool à Lausanne.

L'auteur demande que son postulat soit renvoyé à une commission. Sa demande est appuyée par le nombre suffisant de voix.

Le Conseil **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à une commission.

Motion

de Mme Florence Germond (SOC) et consorts : « Pour des achats publics équitables »

L'auteur demande que sa motion soit renvoyée à une commission. Sa demande est appuyée par le nombre suffisant de voix.

Le Conseil **décide** :

de prendre cette motion en considération et de la renvoyer à une commission.

Motion

de M. Roland Rapaz (SOC) et consorts : « Un centre d'escalade en salle (mur de grimpe) à Lausanne »

La Municipalité demande que cette motion soit renvoyée à une commission.

Le Conseil **décide** :

de prendre cette motion en considération et de la renvoyer à une commission.

Postulat

de M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE) « Sauvez Lavaux en buvant du Lavaux ! »

Solange Peters (SOC) demande que ce postulat soit renvoyé à une commission. Sa demande est appuyée par le nombre suffisant de voix.

Le Conseil **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à une commission.

Postulat

de M. François Huguenet (Les Verts) pour la production d'électricité à partir du bois des forêts lausannoises.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil **décide** :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Clôture

La séance est levée à 23 h 05

Le président :

La secrétaire :

.....

.....